

ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE INTERIMAIRE

Un accord de partenariat économique (APE) est un type d'accord de libre-échange pour les relations avec les pays en développement.



Pour plus d'informations sur les accords commerciaux préférentiels

<https://www.gov.uk/government/collections/esa-uk-economic-partnership-agreement-epa--2>

Contact

- **Direction du Commerce Extérieur** : Mme Holy RANDRIAMIFIDY
Email: holyrandriamifidy@gmail.com



[Télécharger le PDF](#)